

Périodique Trimestriel  
Jul, Aou, Sep 2022  
Bureau de dépôt de Jambes

  
PB-PP /B 68335  
N° D'agrément  
P405022

## FÉDÉRATION ROYALE DES MILITAIRES À L'ÉTRANGER 78ÈME SECTION "GEORGES ATTOUT" NAMUR & ENVIRONS

 [frme-namur.be](mailto:frme-namur.be)  [FRMESectionNamurEnvirons](https://www.facebook.com/FRMESectionNamurEnvirons)  [info@frme-namur.be](mailto:info@frme-namur.be)



Editeur responsable : Fernand DUMEUNIER . Rue Gustave Defnet 7/1 . 5000 Namur




**Mathieu Rütimann**

Graphic Designer


+32 497 53 62 19

mathieu@pepup.be

**pepup:be**



**DEBOUCK LAURENT**  
WEB DEVELOPER



+32 479 61 10 50 | INFO@DEBOUCK-LAURENT.BE

RUE DU MONCIA 1C - 5150 FLORIFFOUX | DEBOUCK-LAURENT.BE

# SOMMAIRE

Composition du Comité	2
Mot du Comité	3
Où était notre drapeau ?	4
Cotisation, Indemnité et Prime 2022	7
Anniversaires	8
Nos sponsors	10
Relais de l'Urne Provinciale	12
SHOP	15
Visite de la Base de Florennes	16
Les Alfes Namurois	18
Coordonnées bancaires	20



# Composition du Comité

## Président :

Monsieur Eric DUMEUNIER  
Rue Gustave Defnet 7/1  
5000 Namur  
GSM : 0474/29 71 85  
E-mail : [president@frme-namur.be](mailto:president@frme-namur.be)

## Vice-Président :

Monsieur Claude DURIEUX  
Avenue du Gouverneur Bovesse 110/0021  
5100 Jambes  
GSM : 0479/92 05 96  
E-mail : [vice-president@frme-namur.be](mailto:vice-president@frme-namur.be)

## Secrétaire :

Monsieur Roland DEGALLAIX  
Chaussée de Liège 80 Bte 13  
5100 Jambes  
GSM : 0496/68 19 93  
E-mail : [secetaire@frme-namur.be](mailto:secetaire@frme-namur.be)

## Trésorier :

Monsieur Luc PREUDHOMME  
Rue de Falisolle 77  
5060 Sambreville  
GSM : 0494/63 08 55  
E-mail : [tresorier@frme-namur.be](mailto:tresorier@frme-namur.be)

## Porte-drapeau :

Monsieur Marcel DUPUIS  
Rue de Sardanson 74  
5004 Bouge  
GSM : 0478/73 12 10  
E-mail : [portedrapeau@frme-namur.be](mailto:portedrapeau@frme-namur.be)

## Commissaire :

Monsieur Jean-Marie MEUNIER  
Cité Germinal Camélia 12  
5002 St Servais  
GSM : 0496/90 49 13  
E-mail : [commissaire48@frme-namur.be](mailto:commissaire48@frme-namur.be)

## Commissaire :

Monsieur Charles STEVENS  
Rue Winston Churchill 205  
4020 Liège  
GSM : 0475/29 20 62  
E-mail : [commissaire53@frme-namur.be](mailto:commissaire53@frme-namur.be)

## Commissaire :

Fonction vacante

## Commissaire :

Fonction vacante

## Pour rappel : ATTENTION

Les réunions se tiennent le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois au local de l'Interfédérale Jamboise. Avenue Jean Materne 170 à Jambes entrée par l'arrière du bâtiment et ce à **14 Hr 30**. Les réunions sont ouvertes à toutes et à tous.

Si le 2<sup>ème</sup> jeudi tombe un jour férié, **la réunion sera avancée d'un jour donc elle aura lieu le deuxième mercredi du mois.**

Attention les dates peuvent changer en fonction des mesures du moment.



## Le Mot du Comité

Bonjour à toutes et à tous,  
Chères amies, chers amis,

La situation Russo-Ukrainienne ne s'améliore pas, notre portefeuille est bien triste à voir.

Nous avons été obligé d'annuler notre activité organisée en juin et changeons de direction pour notre visite de septembre. Au lieu d'aller à Melsbroeck, nous irons à Florennes.

Voici ci-dessous, une vue de nos activités prévues pour les trois prochains mois.

- ◆ Réunions mensuelles : les jeudis 14 juillet, 11 août, 08 septembre et 13 octobre.
- ◆ La visite du 2 W Tac de Florennes en date du mardi 27 septembre.
- ◆ Le Relais National des Urnes : le samedi 01 octobre.

Ce programme peut changer à chaque instant suivant les conditions sanitaires ou géopolitiques.

Selon vos disponibilités, pouvez-vous s'il vous plait consulter notre site web et pourquoi pas vous y abonner, c'est gratuit. Vous pouvez y retrouver beaucoup d'informations concernant notre fédération et plus particulièrement celles de notre section.

<https://frme-namur.be>

L'été est arrivé, espérons qu'il soit profitable à toutes et tous.

En espérant vous retrouver lors d'une de nos prochaines réunions ou activités.

Nous vous souhaitons de belles vacances. Restons vigilant par rapport à la situation sanitaire.

Au plaisir de vous revoir  
Merci de votre fidélité  
SEMPER CUSTODIA

Votre Comité



## Où était notre Drapeau ?

### Dimanche 03 Avril.

C'est avec fierté que notre drapeau et plusieurs membres de notre Section sont à Ham-sur-Heure pour le 76ème Congrès National de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais.

Dès 0800 hr, nous sommes accueillis au pied du château par les organisateurs.

C'est en cortège que nous nous rendons vers l'église où est célébré un office religieux présidée par le Padre du régiment.

A la fin de la messe, c'est au monument aux mort qu'un dépôt de fleurs sera effectué par les autorités et aussi par le collège des enfants. L'écoute de La Marseillaise et de notre hymne national termine cette première partie.

Ensuite, c'est au parc du château qu'un moment de recueillement est rendu devant le monument de la paix. L'interprétation de l'hymne Européen et de notre Brabançonne termine cet hommage.

### Samedi 09 Avril.

C'est toujours un plaisir d'honorer une invitation patriotique émanant d'une section de la F.R.M.E. Notre drapeau accompagné de plusieurs membres de notre section sont à Hannut (Section Hesbaya-Condroz) pour honorer la cérémonie patriotique dédiée en hommage aux soldats belges qui ont perdus la vie lors de mission depuis 1945 afin de maintenir la paix à l'étranger.

Après un discours de bienvenue et d'un rappel du sens de cette cérémonie, un dépôt de fleurs se fait au pied du monument de la section par les autorités de la section et par l'autorité communale. C'est au son du « Last Post » et de notre Brabançonne que se termine cette belle manifestation.

### Vendredi 15 Avril.

C'est dans le village de Regniessart (Viroinval) que notre drapeau et plusieurs membres de notre section sont présents afin de commémorer la perte d'un bombardier ainsi que la mort de ses 7 membres d'équipage, le 15 avril 1943, appartenant au 75 Squadron de la R.A.F.

Tous reposent au carré militaire du cimetière de Florennes.

Après un discours de l'organisateur de la manifestation vient le moment de l'écoute du « Last-Post », d'une minute de recueillement et du dépôt d'une couronne.

La cérémonie se termine par l'interprétation des hymnes nationaux de Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et de Belgique.

### Vendredi 06 Mai.

C'est au cimetière français de la Citadelle de Dinant que notre drapeau est présent à l'occasion de la Commémoration du 08 mai 1945.

Notre Section, également présente, est reçue par le Président de l'Amicale de l'Ecole Royale des Sous-Officiers (ERSO).

Une très belle allocution de Mr. Coleau, historien et la prise de parole de textes par les élèves des écoles de la Ville est appréciée par les autorités et le public présents.

Un dépôt d'une rose par les élèves au pied des tombes symbolise le parrainage de celle-ci.

Un dépôt de gerbes par les autorités civiles et militaires est fait aux ossuaires et au monument « L'Assaut ».

C'est par l'écoute des hymnes nationaux Français, Allemand et Belge que se clôture cette manifestation.

### Samedi 07 Mai.

Notre drapeau accompagné par plusieurs membres de la Section sont au rendez-vous pour commémorer le « Memorial Day ».

C'est aux Monument Aux Aviateurs de Sart-Saint-Laurent que discours, lever des couleurs et dépôts de fleurs que débute ce pèlerinage.

Ensuite, c'est à l'ancien cimetière américain de Fosse-la-Ville que se renouvelle ce « Memorial Day ».

Terminant au cimetière de Sart-Eustache, nous rendons hommage à la Croix aux Prisonniers.

Le verre de l'amitié sera offert à la salle de l'école communale de Sart-Eustache.

### Dimanche 08 Mai.

Répondant favorablement à une invitation de la Commune de Couvin, notre drapeau et quelques membres de notre section se retrouvent au pied de l'église Saint Germain pour se remémorer la « Capitulation Allemande ».

Accueilli par le prêtre de la paroisse, nous assistons à l'office religieux en souvenir de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale.

A la fin de la cérémonie religieuse, nous rendons hommage au Monument des Fusillés Français.

En cortège, toutes et tous se rendent au pied du Monument des Prisonniers Politiques.

C'est devant la stèle du Général Piron que se termine cette cérémonie.

### Lundi 09 Mai.

C'est après-midi, notre drapeau et plusieurs membres de notre Section sont au pied du Monument Provincial de Namur.

Un hommage rendu par les autorités civiles et militaires, les écoles et autres anonymes afin de commémorer le 77ème anniversaire de fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Un piquage de roses et l'écoute du « Chant des Partisans », du « Last Post » et de notre Brabançonne termine cette première partie.

C'est en cortège que toutes et tous se rendent vers l'Athénée Fr. Bovesse pour prendre une collation en toute convivialité.

Merci pour votre participation.

### Jeudi 12 Mai.

Notre drapeau de section est à Yvoir pour assister à une cérémonie dédiée à la mémoire du Lieutenant René De Wispelaere qui sacrifia sa vie en faisant sauté le pont d'Yvoir et ce malgré la présence de chars ennemis présents sur cet ouvrage.

Autour de nombreuses personnalités civiles et militaires, un rappel des faits est exposé par le Chef de Corps du 4ème Génie d'Amay.

La deuxième partie se passe sur la rive droite de la Meuse au Monument des Chasseurs Ardennais qui, à l'époque, défendaient la position du pont d'Yvoir.

### Samedi 04 Juin.

Répondant à une invitation de la F.R.M.E. Section Hesbaye-Condroz, notre drapeau et plusieurs membres de notre section namuroise se rendent à Ramelot, petit village liégeois pour le « Relais de l'Urne Provinciale » de la province de Liège.

La cérémonie débute, autour du Monument aux Morts, par le mot de bienvenue du Comité. Un dépôt de gerbes sera effectué par les autorités de la ville.

Directement, nous nous rendons vers le cimetière de la commune pour le prélèvement de la terre qui est versé dans l'urne de la Province.

Discours, dépôts de fleurs par la famille et les autorités communales suivis de l'interprétation du « Last Post », notre hymne national termine cette partie d'hommage.

C'est dans l'église Notre Dame de Ramelot que la bénédiction de l'urne est effectuée par le Doyen de la paroisse.

Le verre de l'amitié sera servi en toute convivialité. Très belle manifestation.

## Dimanche 12 juin.

Notre drapeau de section, accompagné de plusieurs de nos membres se rendent à Temploux afin de commémorer les bombardements de mai 1940.

C'est au départ de la salle Saint Hilaire que nous marchons, en cortège, vers le monument aux morts de l'entité. Discours, appel aux morts, dépôts de fleurs et l'interprétation des hymnes nationaux que ce termine cette première partie de la cérémonie.

De suite, nous assistons à l'office religieux dédié à la mémoire des défunts du Régiment des Chasseurs Ardennais (Ch A).

C'est au monument aux morts des Régiments des Ch A, du 4ème Régiment du Génie et du 8ème Régiment des Zouaves qu'un nouvel hommage est rendu.

Grâce à l'appui des motards de la Ville de Namur, nous rejoignons les « Jardins du Maieur » pour rendre un hommage au 20ème d'Artillerie qui était en mai 40, l'Artillerie des Ch A.

Belle manifestation.

## Dimanche 19 Juin.

C'est au départ de l'ancien Hôtel de Ville de Fosses-la-Ville que notre drapeau et quelques membres de notre section se rendent, en cortège, vers le nouveau square Chabot.

Quelques mots d'accueil et le rappel du but de cet hommage par le président de l'Amicale des Paras-Commandos annonce le début de la cérémonie dédiée au 1er Sergent Major Edmond Chabot décédé en mission le 06 juin 1963.

Plusieurs discours par les autorités de la ville ainsi que de la famille, la participation active de la chorale de l'Amicale, dépôts de gerbes et l'interprétation « a cappella » de notre hymne national clôture cette très belle manifestation.

Le vin d'honneur aura lieu à l'Hôtel de Ville, tout proche.





## Cotisation, Dotation et Indemnité 2023

Suite à l'Assemblée Générale du 14 Mai 2022 à BRUXELLES, le prix des cotisations restera fixé l'an prochain à 12 € pour les résidents en Belgique, 18 € pour les résidents en Europe et pour les résidents hors Europe la cotisation annuelle est de 22 € à régler SVP entre le 1er janvier et le 31 mars 2023 au plus tard, sur le compte de la section.

**IBAN : BE90.0000.7933.9532**  
**BIC : BPOTBEB1**

### Dotation de Naissance :

Pour tous les membres de la section quelque soit le statut, à condition d'être membre depuis au moins 365 jours et avoir réglé 2 cotisations.

Contre fourniture d'une preuve de paiement une somme maximale de 50 € sera remboursée aux parents. Un extrait d'acte de naissance, délivré sur papier libre par l'administration communale, doit accompagner la preuve de paiement endéans les 90 jours qui suivent la naissance.

### Indemnité de Décès :

Un extrait d'acte de décès, délivré sur papier libre par l'administration communale, doit accompagner la demande « indemnité de décès » endéans les 90 jours qui suivent le décès. La somme est remise par la section à la personne physique qui a réellement supporté les frais de funérailles.

Après 5 ans d'affiliation	50 €
Après 10 ans d'affiliation	75 €
Après 15 ans d'affiliation	100 €
Après 20 ans d'affiliation	125 €
Après 25 ans d'affiliation	150 €

La famille qui le souhaite peut acquérir via la section une plaque tombale.



Plaque rectangulaire en plastique rigide  
Prix : 13 €



Plaque métallique en losange  
Prix : 20 €

# Nous souhaitons un joyeux anniversaire à

## AOÛT

- 1 MERGEAI Hélène, MONIN Josiane, MERCIER Marc
- 2 DURET Patrick
- 6 MESSENS Gérard
- 7 ISTACE Quentin, WILMART Christopher
- 8 VAN der STRAETEN Paule, HUBERT Alain, SERVAIS Claude
- 11 STEVENS Charles
- 12 MORETTI Andrea
- 13 DELBASCOURT Claudine, SORNASSE Philippe
- 14 BASSO Attilio
- 15 TILMANT Daniel
- 16 HOUGARDY Marcy, JANSSENS Claude, TRUFIN Raymond
- 20 DESPRET Bruno, THEVENOT Xavier
- 21 ROLAND Léon
- 22 CHALTIN José
- 23 CAMBAS Josiane, DOYEN Jean-Marie, MABILLE Raymond
- 24 MASSOIN Dany
- 25 CHYZY Louis
- 26 FOCKE Christophe, VANDEZANDE Luc
- 27 FONTAINE Vincent
- 28 PEERENBOOM Margueritte
- 31 DELVAUX Christian, ROCK John

## SEPTEMBRE

- 1 ROMAIN Alain
- 3 HUBERT Miguel
- 4 LOIX Denise, VERHAEGEN Jean-Pol
- 6 PATTYN Roger
- 7 COLLET France
- 9 DEFRENNE Emile, LEVECQ Guy
- 10 WILLEMS Eliane
- 13 DUMONT Jean
- 15 VANHAMME Josse
- 16 GOSSIAUX Francis
- 17 STRAZZER Nives
- 18 SCHEPMANS Solange, DEVILLE Patrick
- 20 DAHIN Michaël, de PREUD'HOMME d'HAILLY de NIEUPORT Christian
- 23 WOOS Nadine
- 25 ALLAKI Hafid, JOURDAIN Didier
- 26 WOUTERS Guy
- 27 BAUVAL Myriam, JAMIN Jean-Pierre
- 28 DEBOUCK Laurent
- 29 BANNEUX Michel, HISTACE André

# OCTOBRE

- 2 DUMEUNIER Eloïse, GHENNE Christophe, RENARD André
- 3 DEVILLE Jean
- 4 MONFILS Henri
- 5 CARPENTIER Benoit
- 7 SAINTHUILE Jean-Yves
- 9 DE PONTI Pietro
- 10 DEGRAEVE Myriam, JACQUEMART Jacquy
- 11 D'AMBROSIO Alain, PUCHALA Daniel
- 13 DURIEUX Christelle
- 14 CHARLES fortuné
- 15 DELLIS Robert, VANDERLINDEN Patrick
- 17 WHISMAN Matthew
- 21 BISCHOP Joseph
- 22 DURVIAUX Alain





**Services immobiliers (vente, locat°, expertises, gest°)**

5000 Namur (face au pont de Jambes)

5310 Leuze (chaussée de Namur, 257)

Tel : 081/54.94.35

Gérant : Bruno DESPRET

Agent et Expert immobilier

Capt (R) opérationnel au Bn JP/ChCh (ISTAR)

***Conditions spéciales pour les membres FRME !***

**Pompes Funèbres**



**ALLARD**

*Service jour et nuit – Formalités – Funérarium*

*-Salle de réception*

*-Fleurs et couronnes en soie*

*-Incinération*

*-Caveau préfabriqué*

*-Monument*



Rue Emile Vandervelde, 6 B

5020 FLAWINNE

Tél : 081/73.97.09



**STYL  
CAR<sup>2</sup>**

[www.stylcar.be](http://www.stylcar.be)

**STYL  
CAR<sup>2</sup>**

*Indépendant*

**AUDI - VW**

**SKODA**

**SEAT**

☎ 071/68 61 56

🖱 [www.stylcar.be](http://www.stylcar.be)

✉ [guy.bernard@stylcar.be](mailto:guy.bernard@stylcar.be)

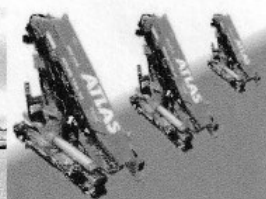
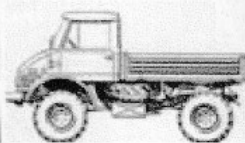
**Vente & achat de véhicules  
Neufs & d'occasions  
Nouvelle carrosserie agréée**

[WWW.UNITRAC.BE](http://WWW.UNITRAC.BE)

**Camionnettes – Camions - UNIMOG – MB TRAC occasion**

**Grues Atlas Maxilift Broses Dücker matériel hivernal Springer**

**Rue gilletville 38 5170 Lesve Tel 081/43.49.65**



## Relais de l'Urne Provinciale

C'est par une belle météo que ce déroule cette année et sans restriction sanitaire, la cérémonie du Relais de l'Urne Provinciale, le 21 mai 2022. Cet événement est rehaussé par la présence de plusieurs personnalités Namuroises civiles, militaires et religieuses ainsi que du Consul Honoraire de France à Namur, Monsieur David Dannevoye, la Consule de la République du Congo en Wallonie, Madame Magali Dugardin, la Famille Attout - de Groot, Madame Patricia Taquet, épouse du défunt Marc Taquet, les Porte-Drapeaux, et Présidents d'autres Associations Patriotiques.

La cérémonie commence par la mise en place des Porte-Drapeaux sous la direction de Monsieur Claude Durieux, Vice-Président de la Section FRME-Namur. Précédé de ceux-ci, les personnalités et le public présent entrent dans le cimetière de La Plante pour se rendre auprès de la tombe du Sergent George Attout, qui pour rappel, est tombé au Champ d'Honneur lors du 1er Conflit Mondial.

Notre Président, Monsieur Éric Dumeunier prend la parole et remercie toutes les personnes pour leur présence, il s'en suit la pose d'une plaque commémorative 1914-1918 au pied de la tombe du Sergent Attout. Monsieur Philippe de Groot, membre de la famille Attout, remercie en prenant la parole, la Section FRME-Namur pour ce geste.



Le Commandant Militaire de la Province de Namur, le Lieutenant-Colonel Xavier Van de Werve de Schilde rappelle l'importance du devoir de mémoire, que rien n'est jamais acquit, faisant allusion au conflit Ukrainien, une remarque vers le monde politique et Autorités Communales afin de prendre contact avec le milieu scolaire pour une présence plus significative afin de mieux conscientiser la jeune génération sur les événements du passé et ceux du présent.



La suite de la commémoration est axée sur l'hommage à notre membre défunt, Monsieur Marc Taquet, militaire de carrière, il servit dans les Forces Belges en Allemagne et a participé à un déploiement ONU. Il est demandé en sa mémoire, à nos membres décédés et au Peuple Ukrainien combattant pour défendre leur liberté et ses valeurs, une minute de silence.

Après cet instant de recueillement, il est demandé à l'épouse de Monsieur Marc Taquet de s'avancer pour verser la terre, prélevée près de sa tombe, dans l'Urne de notre Section et le 01 octobre 2022, elle sera déposée dans le socle de notre Monument National FRME-KFMB à Bruxelles,



Monsieur le Doyen Principal, Bruno Dekrem s'avance afin d'y prononcer quelques mots de circonstance et de bénir l'Urne de notre Section.

Par la suite, la parole est donnée à plusieurs personnalités :

Mr. Patrick Pynnaert, Conseiller Provincial  
Mr. Luc Gennart, Échevin de la Ville De Namur  
Mme Gwenaëlle Grovonijs, Députée Wallonne  
Mme Éliane Tillieux, Présidente de la Chambre des Représentants



Leurs discours rappellent le sacrifice du Sergent Attout pour le pays, le devoir de mémoire, les événements Ukrainiens et également conscientiser le pouvoir politique sur l'importance à donner au budget de la Défense vu les circonstances actuelles que nous connaissons.

Toute cette partie du cérémonial terminé, notre Président, Mr Éric Dumeunier, invite les personnalités à déposer les gerbes de fleurs au pied de la Tombe du Sergent Attout, suivit du Last Post et de notre Hymne National. Pour terminer, les personnes présentes sont invitées à rejoindre le local de l'Interfédérale à Jambes afin d'y prendre le verre de l'amitié, de signer le Livre d'Or également parcourir la petite exposition relatant l'historique de la FRME-KFMB.



Le tout s'est passé dans la convivialité, le recueillement et la fraternité.

Pour finir, n'oublions pas nos Dames de la Section pour leurs dévouements à la préparation de la très appréciée réception.

Au plaisir de se revoir l'an prochain.



## TARIF de l'Équipement F.R.M.E.

### Tenue F.R.M.E. :

Insigne de boutonnière (membre)	04.00 €
Insigne de béret	13.00 €
Badge de poche (feutre)	06.00 €
Cravate	16.00 €
Épingle de cravate	07.00 €
Béret F.R.M.E.	15.00 €

### Pour les membres du comité :

Brassard F.R.M.E.	17.00 €
Etoile dorée ou argentée	01.00 €

### Divers :

Plaque tombale « A notre frère d'armes »	13.00 €
Crest F.R.M.E.	28.00 €
Autocollant F.R.M.E.	00.50 €
Miniature du Monument National	20.00 €
Plaquette FRME en émail	20.00 €

Vous pouvez également obtenir une version informatique avec photo et description du matériel vendu, sur simple demande adressée à notre président de section.

Une copie papier est mise à disposition lors de nos réunions mensuelles et activités trimestrielles.

Toute demande de matériel doit être adressée avant paiement à notre secrétaire

Roland DEGALLAIX par : GSM 0496 68 19 93

Email [secretaire@frme-namur.be](mailto:secretaire@frme-namur.be)

Le paiement doit être effectué sur le N° de compte de la section

**IBAN : BE 90-0000-7933-9532**

**BIC : BPOTBEB1**

Les éventuels frais de port seront à charge du demandeur.

Ces prix sont en fonction de ceux du fournisseur, donc susceptibles d'être modifiés sans avertissement.

**La F.R.M.E.**  
**Section « Georges ATTOUT » Namur & Environs organise :**

Le mardi 27 septembre 2022 une visite à :  
«La Base Aérienne de Florennes»

Les frais de transport sont à charge des participants.

Programme de la journée :

09 Hr 45 : Arrivée au Corps de Garde Principal  
Route Charlemagne 191, 5620 Florennes

10 Hr 00 : Briefing Salle Spitfire

11 Hr 15 : Visite du Musée Spitfire

12 Hr 45 : Repas au Mess

13 Hr 45 : Visite Armement F16

14 Hr 30 : Visite de la Maintenance

15 Hr 45 : Verre de l'amitié au BAR



Nous aurons besoin de vos noms, prénoms et numéros d'immatriculation des véhicules des visiteurs au plus tard pour le 15 Septembre.

A communiquer : Soit par email à l'adresse [secrtaire@frme-namur.be](mailto:secrtaire@frme-namur.be)  
Soit par téléphone à notre secrétaire au 0496 68 19 93

PAF : 25 €

Après de Luc PREUDHOMME

GSM : 0494 63 08 55

E-mail : [tresorier@frme-namur.be](mailto:tresorier@frme-namur.be)

Réservation au plus tard pour le 15 septembre

Seul le paiement fait foi d'inscription

**IBAN : BE 90 0000 7933 9532**

En référence : **Visite du 27 septembre, le nom du membre**



# Base aérienne de Florennes

## Historique

### Construction - Période allemande

Constatant une faille dans le système de défense aérienne de la Luftwaffe entre les aérodromes de Saint-Trond et de Laon-Athies, les Allemands entreprennent la construction de la Base militaire aérienne de Florennes en 1942. La base héberge d'abord le premier groupe de chasse de nuit de la quatrième Escadre (I./NJG4) de la Luftwaffe (Messerschmitt 110 et Junkers 88) commandé par le Gruppenkommandeur Hauptmann Wilhelm Herget, bientôt suivi du premier groupe de chasse de jour de la vingt-sixième escadre (I./JG26), (Focke-Wulf 190), emmené par le Hauptmann Karl Borris. À noter que le commandant de la JG 26 (Geschwaderkommodore) était le singulier Oberst Josef "Pips" Priller (qui devait porter des lunettes, chose rare chez un pilote).

Début septembre 1944, devant la progression des Alliés, les Allemands quittent la base pour se consacrer à la défense du Vaterland.

### Arrivée de l'USAF

Un premier Consolidated B-24 Liberator se pose le 11 septembre 1944. Il sera suivi du 422nd Sq de chasse de nuit, monté sur Northrop P-61 Black Widow, puis des 370th et 474th Fighter Groups (montés sur Lockheed P-38 Lightning).

Le 30 janvier 1945 arrivent les Republic P-47 Thunderbolt du 365th Fighter Group. Le 5 avril atterrissent les premiers Martin B-26 Marauder du 344th Bomber Group. Ce sera la dernière unité constituée US à quitter la base.

### Naissance d'une nouvelle base belge

Dès la fin des hostilités, la région hérite du vaste domaine et les questions quant à son futur sont nombreuses. Il sera finalement décidé d'en conserver l'affectation militaire. Après quelques commandants de terrain sans avions, le Major Aviateur Raymond Lallemand DFC & Bar se voit confier la tâche ardue (en raison de l'état des lieux) d'y constituer une unité opérationnelle : le 161<sup>e</sup> Wing de l'Aviation Militaire.

À la fin octobre 1947, les deux escadrilles volantes (351 et 352) comprennent : un bimoteur Airspeed Oxford, deux North American T-6, deux Spitfire XIV.

### La base de Florennes

Le 161<sup>e</sup> Wing est rebaptisé 2<sup>e</sup> Wing en 1948. Les 351<sup>e</sup> et 352<sup>e</sup> escadrilles deviennent respectivement les première (Chardon) et deuxième (Comète) escadrilles.

En septembre, le premier DH 82 Tiger Moth se pose. En octobre, il y a 17 Spitfires en état de vol.

Malheureusement, l'année se termine avec la première perte en vie humaine du Wing :

le Sergent Guy Dechief, décédé des suites des blessures subies lors du crash de son Spitfire.

En 1949, l'Aviation Militaire devient la Force Aérienne. En 1950 est créée la 3<sup>e</sup> escadrille.

La base prend le nom de Jean Offenbergh en 1956, as belge de la RAF mort en 1942.

En 2001, la 2<sup>e</sup> escadrille est dissoute. En 2009, la base est utilisée par le 2<sup>e</sup> Wing Tactique constitué des :

1<sup>re</sup> escadrille sur F-16 (opérations offensives conventionnelles et reconnaissance aérienne);

350<sup>e</sup> escadrille sur F-16 (défense aérienne).

Ainsi qu'une unité opérationnelle : le 80 UAV.

La base de Florennes accueille également : le Musée Spitfire.

Du 1<sup>er</sup> août 1984 au 28 février 1989, la base abrite les 48 missiles BGM-109G Gryphon du 485th Tactical Missile Wing de l'USAF.

Depuis juin 2009, le Tactical Leadership Programme (TLP), cours de haut niveau pour pilotes de chasse de l'OTAN, installé depuis avril 1989 dans une partie des infrastructures laissées libres par les Américains, a déménagé de la base aérienne de Florennes vers la base aérienne espagnole d'Albacete.

Le premier des F-35A devant remplacer les F-16 belges doit arriver sur la base aérienne de Florennes en 2025 selon les prévisions.

# Les Alfes Namurois

## Origines

Le jeu du drapeau est d'origine militaire. Dans les armées, aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, chaque compagnie d'infanterie possédait un drapeau particulier confié à un officier : le porte-enseigne. Au cours des parades, le porte-enseigne « jouait du drapeau ». Le jeu était considéré comme un art véritable. Il y avait l'usage italien (le plus ancien), espagnol, français, allemand, suisse, etc., usages qui ont laissé des traces dans le folklore de ces divers pays. Le jeu du drapeau, pratiqué dans le Namurois, le Brabant et en Flandres, dérive probablement de l'usage espagnol, car le nom traditionnel du joueur de drapeau est alfer, emprunté de l'espagnol alférez (grade du porte-enseigne).



Il s'agirait donc de souvenir de soldats de nos régions embauchés dans les régiments durant la période des Pays Bas espagnols puis autrichiens sous *Charles-Quint, Philippe II, Albert et Isabelle, Philippe IV, Charles II et Charles VI*.

A Namur, au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'imitation des tercios espagnols, chaque compagnie de la garde bourgeoise eut son Alfer. Aujourd'hui, les 2 brigades des échasseurs (les Mélans et les Avresses) ont encore chacune leur Alfer.

Le jeu du drapeau est un exercice splendide. Actuellement, dans les fêtes namuroises, il est exécuté par plusieurs Alfes en costume du XVII<sup>e</sup> siècle au son d'un vieil air traditionnel, qui semble remonter à la même époque. Le jeu traditionnel de Namur pratiqué avec des grands drapeaux ne présente pas de figures lancées comme ses homologues italiens. Cependant, depuis 2007, un deuxième jeu plus aérien a été développé et celui-ci permet aux Alfes de lancer leurs drapeaux de plusieurs manières possibles. Autant dire que cet art a encore de beaux jours devant lui.

## Le drapeau



### Le mât

Longueur : 235 cm

Poids de l'ensemble : 1.9 Kg

Le mat est équipé d'un contre poids en laiton qui facilite le maniement.

### La voile

Carré de toile de nylon de 140/140 cm.

Les drapeaux représentent les couleurs de quelques **anciennes communes** de la province de Namur (Andenne, Belgrade, Fosses, Jambes, Saint-Servais, Temploux, etc ...) ainsi que celles des 2 brigades des **Echasseurs** (les Avresses et les Mélans) et même celles de **Charles le Téméraire**, dernier duc de Bourgogne !





## Le costume

Base de notre modèle :

Soldat belge au service de l'Espagne (1640).

Il arbore la croix de Bourgogne, héritage des Pays-Bas Bourguignons.

## Le jeu

Le jeu du drapeau est une suite de mouvements coordonnés réalisés par plusieurs Alfes. La beauté de ce jeu réside dans le bruit de frottement du vent contre les voiles des drapeaux.

Dans le folklore brabançon de 1923, le jeu de drapeau se réalisait à une seule main.

A Namur, vers 1945, le jeu traditionnellement pratiqué se réalisait à deux mains et ne comprenait pas de lancés. Les drapeaux utilisés étaient trop lourds pour des lancés spectaculaires tels que proposé par d'autres groupes avec des drapeaux plus petits. La puissance de ce jeu résidait dans l'habileté, la force et l'effet de groupe. Mais depuis 2007, certaines figures de lancé ont été mises en place et s'opèrent en marge du jeu traditionnel.

Nouveau jeu lancé :

Depuis 2007, une chorégraphie inspirée de la tradition et des quelques rencontres faites avec des groupes homo-

logues voit le jour.

Des déplacements, des lancés, des mouvements coordonnés rendent le spectacle plus attrayant, périlleux. Le maniement de ce grand drapeau devient toute une science et un art pour obtenir ces figures.



## **Pour tout versement**

Cotisation, banquet, commande d'équipement, activité trimestrielle, repas, don, autre ...

Le numéro de compte de la section est le :

**IBAN : BE90 0000 7933 9532**

**BIC : BPOTBEB1**

La seule adresse a inscrire sur le bulletin de versement :

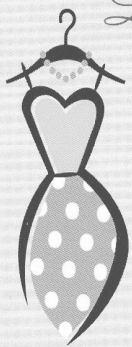
**F.R.M.E. Sect NAMUR  
Rue Marcel Betbeze 14/6  
1080 Bruxelles**





# Brasserie de l'Hôtel de Ville

Brasserie - Restaurant  
Brasserie de l'Hôtel de Ville  
à Jambes  
Av Jean Materne 152  
081/30 09 33



*Les Fringantes*  
*seconde main*

081 34 38 82

Avenue Jean Materne 149 à 5100 Jambes

*de 10H à 18H ( fermé le lundi )*

suivez moi sur FACEBOOK

# Jessica

Coiffure.

**DAMES - HOMMES - ENFANTS**

**081/30 12 14**



OUVERTURE

lundi au vendredi 10h - 19h  
samedi 9h - 18h

Av. Gouverneur Bovesse 110,  
5100 Jambes

À 20 m du rond-point  
Joséphine-Charlotte



